

TRAVAUX A MOUSSY

Aménagement du cœur du village

Le conseil municipal a souhaité engager, dans le cadre d'un nouveau contrat rural, des actions d'aménagement sur plusieurs secteurs de la commune dont celui qui concerne le cœur de village. (Voir lettre d'information de janvier 2022 sur le sujet).

La 1^{ère} opération va débuter le lundi 10 octobre 2022 pour une durée estimée à 3 mois environ.

A cet effet, l'arrêté n° 202201 de circulation temporaire relatif à la restriction de circulation pour des travaux sur la route RD 159, rue de l'église et place du prieuré rentrera en vigueur dès le début des travaux et ce, pour toute leur durée.

- Restriction sur voirie
- Travaux s'effectuant en demi-chaussée avec alternat par feux tricolores
- Stationnement des véhicules interdit dans l'emprise du chantier au droit des travaux
- Déplacement des arrêts de bus.

Nous vous remercions de votre compréhension.



Réalisation du contrat rural, en partenariat avec

Du 10 octobre 2022 pour une durée de 3 mois au moins

La traversée de Moussy (RD159) sera réglementée par l'arrêté n° 202201

L'emprise des travaux concerne la rue de l'église et la place du prieuré (n°1 et 4 de la place)

Prenez vos dispositions

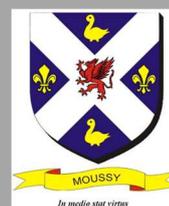
Pour toute information, contactez la mairie :

mairie@moussy.fr

MAIRIE DE MOUSSY

1 place du prieuré
95640 MOUSSY
01 30 27 20 14

moussy.fr



En savoir plus : <https://moussy.fr/a-la-une/amenagement-du-coeur-de-village/>

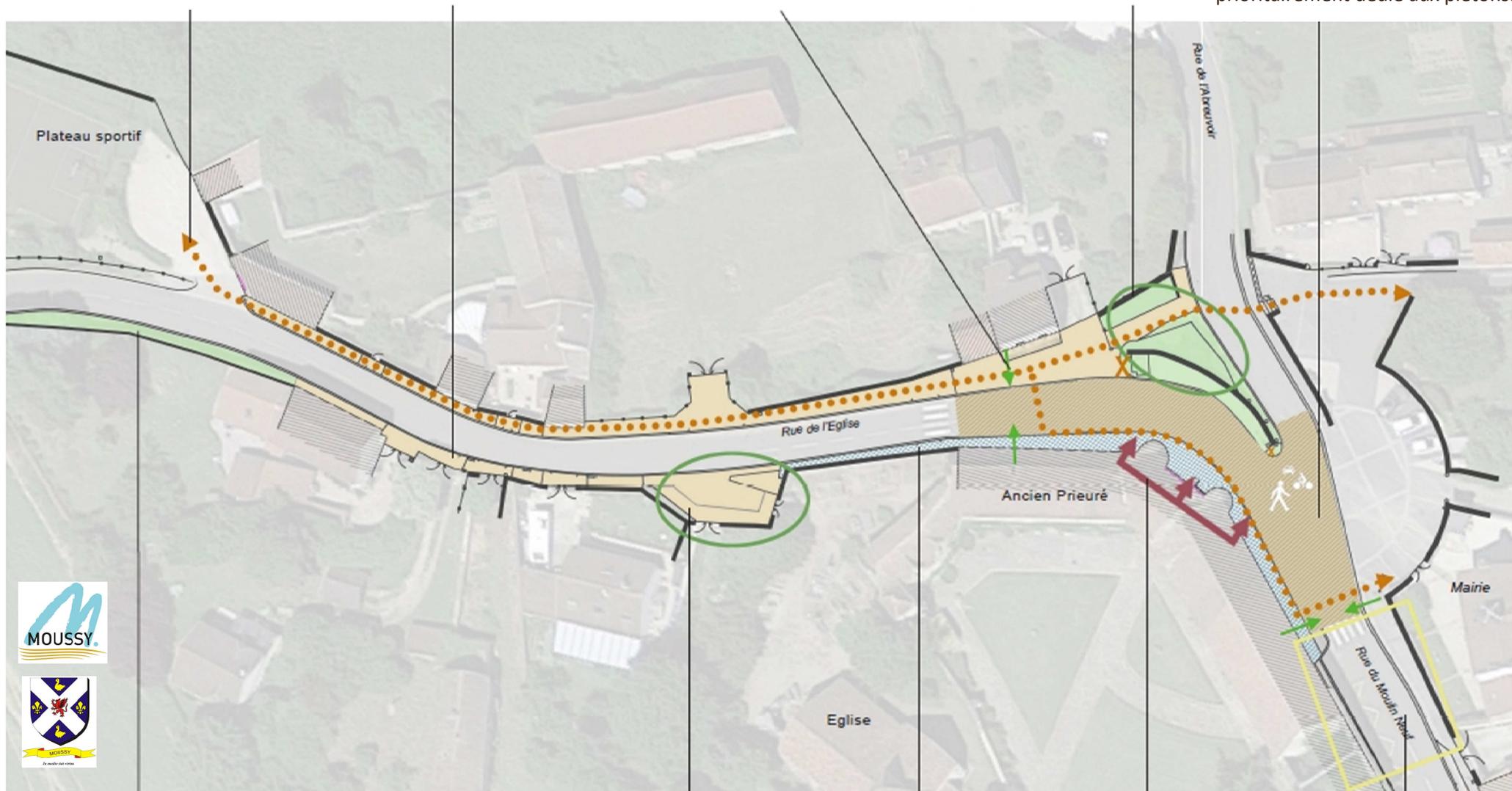
Assurer la continuité et la sécurité des parcours piétonniers

Harmoniser les revêtements des trottoirs

Marquer l'entrée de la zone 20 par des seuils qualitatifs (matériaux, plantations)

Retrouver l'harmonie entre la façade du château, le traitement du soutènement, de la sente

Inclure le carrefour et la route départementale dans un espace plus partagé (type 20) prioritairement dédié aux piétons.



Désimperméabiliser les surfaces difficiles à entretenir.

Aménager les abords de l'église en cohérence avec l'identité du lieu.

Préserver les matériaux nobles aux abords du château.

Mettre plus à distance le passage de la voie de la façade.

Rendre accessible à tous les arrêts de bus.